

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM**

Séance du 14 Juin 2022

**L'an deux mil vingt-deux et le quatorze juin**

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**17 Titulaires****3 Suppléants**Pouvoir :**2**Votants :**22 Pour****0 Contre****0 Abstentions**

A 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYES, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREC, Jean-Pierre SABATIER, Paul BARD, Laurent MIRMAND, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLIÈRE (suppléant), Michel JOUBERT, Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Laurent DUPLOMB a donné pouvoir à Michel JOUBERT  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absent excusé :** Daniel FAVIER, Denis THOUMY, Roland LONJON.

Date de la convocation :  
07 Juin 2022

**Délibération n°**  
**2022.06.14**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Conseil Syndical élit les membres du bureau parmi les délégués en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président rappelle l'article 9 des statuts du SYMPTTOM « Le bureau est composé du Président et des Vice-Présidents (et d'autres membres issus d'éventuels nouveaux adhérents au Syndicat). Chaque collectivité adhérente doit être représentée. »

Le nombre de Vice-Présidents a été fixé à 6 par l'organe délibérant selon les dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT.

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président, a demandé à l'assemblée qu'elles étaient les candidatures aux postes de membres du bureau.

Cinq candidats se sont présentés :

- Monsieur Eric DUBOUCHET
- Monsieur Frédéric GIMBERT
- Monsieur Jean-Michel EYRAUD
- Monsieur Denis THOUMY
- Monsieur Gilles KACZMAREC
- Monsieur Laurent MIRMAND

Monsieur le Président a invité le Comité Syndical à procéder à main levée à l'élection des membres du bureau, après accord à l'unanimité,

Les votes ont donné les résultats ci-après :

Nombre de voix :	_____	22
A déduire vote blanc :	_____	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	_____	22
Majorité absolue :	_____	12

Ont obtenu :

- Monsieur Eric DUBOUCHET	_____	22
- Monsieur Frédéric GIMBERT	_____	22
- Monsieur Jean-Michel EYRAUD	_____	22
- Monsieur Denis THOUMY	_____	22
- Monsieur Gilles KACZMAREC	_____	22
- Monsieur Laurent MIRMAND	_____	22

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages au 1er tour de scrutin et ont été proclamés membres du bureau au 1er tour de scrutin et ont été immédiatement installés.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

S. YRALPT. D. M  
17, Rue du Général de Chabron  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET